



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2018

N° DEL 2018.05.16/085

Le **mercredi 16 mai 2018** à 17h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire**.

Thème : SPORTS 6

Objet : Modification du montant de la subvention attribuée à l'association « BUNNY HOP CLUB » pour la manifestation « Gravity Gates ».

Étaient Présents :

GUÉRIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARTINEZ Gilles, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, FERRAINA Marie-Hélène, FABRE Mireille, RASTELLO Anne, PEYTHIEU Éric, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Émilie.

Convocation : 30/04/2018

Date : 30/04/2018

Affichage : 30/04/2018

Étaient représentés :

KHALIFA Daphné pouvoir à FROMM Gérard;
BRUNET Pascale pouvoir à JALADE Jacques;
CIUPPA Marcel pouvoir à DUFOUR Maurice;
ROMAIN Manuel pouvoir à DJEFFAL Mohamed;
HOLLARD Rémi pouvoir à PETELET Renée;
GRYZKA Romain pouvoir à PICAT RE Alessandro;
MUHLACH Catherine pouvoir à MONIER Bruno;

Nombre de membres du conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 24

Nombre de
suffrages
exprimés : 31

Absents excusés :

KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, HOLLARD Rémi, GRYZKA Romain, MUHLACH Catherine, DAZIN Florian

Secrétaire de séance : Mohamed DJEFFAL

Rapporteur : Gérard FROMM

Par délibération n° DEL 2018.03.21/036 en date du 21 mars 2018, la commune de Briançon a souhaité continuer à soutenir financièrement à hauteur de 7500,00 euros, l'association « Bunny Hop Club » chargée depuis plusieurs années d'organiser l'évènement « Gravity Gates » en collaboration avec le club des entrepreneurs, l'office de tourisme intercommunal de Serre-Chevalier Vallée Briançon et les différents services municipaux concernés.

Malheureusement, faute de budget suffisant, l'édition 2018 a dû être annulée. Cependant afin de permettre à l'édition 2019 de se tenir dans les meilleures conditions possibles et de faciliter notamment la recherche de pilotes de haut-niveau, de partenaires financiers et techniques, la commune a souhaité attribuer en 2018 une subvention de 3000,00 euros.

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De réduire le montant de la subvention attribuée en 2018 à l'association « BUNNY HOP CLUB » à la somme de 3000,00 euros afin de permettre l'organisation dans les meilleures conditions possibles de l'édition 2019 des « Gravity Gates » ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué ou le directeur général des services à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 31

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PUBLIÉ LE

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,
Gérard FROMM